

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-01

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	17	17

Date de la convocation :	le 20 janvier 2023
Date de publication électronique :	le 20 février 2023

**Séance du 26 janvier 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-six janvier à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Gérard DELANEF, Alain DENNEL, Daniel GAGE, Claude GROS, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Arnaud LUISIN, Laurent MAROT, Patrick PEYR, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Monsieur Philippe BARBILLON par Monsieur Laurent MAROT, Monsieur Éric ROUGEAUX par Monsieur Gérard DELANEF, Monsieur Patrice CARVALHO par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Daniel LARONZE par Monsieur Arnaud LUISIN,

Absents non représentés : Mesdames Kristine FOYART, Sophie MERCIER, Messieurs Jean-Pierre DESMOULINS, Olivier FERREIRA, Alain FOURNIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Claude LEBON, Hervé LE DROUMAGUET, Florent MAZIERES, Denis MESSIO, Jackie TASSIN

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36,

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le rapport sur les orientations budgétaires du SEZEO pour l'année 2023 annexé à la présente délibération,

Il rappelle que le DOB a pour principal objectif d'instaurer une discussion sur les priorités et les évolutions de la situation financières du SEZEO et que chaque Conseiller peut intervenir mais qu'il n'a aucun caractère décisionnel.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical,

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2023 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA

